Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean NEYRINCK, époux de Dame Rosalie VANSEVREN, décédé subitement à Roubaix, le 11 mai 1883, à l'âge de 68 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, (Croix-Rouge), le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Amé COUROUBLE, époux de Dame Joséphine BEUSCART, décédé à Tourcoing, le 10 mai 1883, dans sa 61e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lien.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 8 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Dame Séraphine VANBUTSEL, veuve de Monsieur Jean-Baptiste AELVOET, décédée à Roubaix, le 12 mai 1883, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVEUGLE, décédé à Roubaix, le 19 mai 1883, à l'âge de 54 ans.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Stanislas-Xavier DURIEZ, ancien manufacturier, veuf de Dame Stéphanie DECOUCELLE, décédé à Roubaix, le 18 mai 1883, à l'âge de soixante-neuf ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 10 heures, pour le repos des âmes de : Monsieur Louis DERVILLE, décédé à Roubaix, le 3 septembre 1873, à l'âge de 65 ans, et de Dame Françoise HONORÉ, son épouse, décédée à Roubaix, le 29 juin 1881, à l'âge de 69 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Julie-Sophie-Henriette GRIMONPREZ, décédée à Roubaix, le 25 mars 1883, à l'âge de 68 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Vous êtes aussi prié d'assister à l'Obit que la Confrérie des Dames de Saint-Vincent-de-Paul fera célébrer le mardi 19 courant, à 8 heures, en la même église.

Un Obit Solennel du Mois, sera célébré en l'église de Lys-lez-Lannoy, le mercredi 20 juin 1883, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri DROULEZ, rentier, décédé à Lys-lez-Lannoy, le 21 mai 1883, dans sa 76e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lien.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri CALONNE, époux de Dame Aurélia MULLIEZ, décédé à Roubaix, le 14 mai 1883, dans sa 78e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettres de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lien.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur-Jean-Baptiste WATTINE, décédé à Roubaix, le 5 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

La Constitution belge

Bruxelles, 15 juin.

Six membres de la jeune gauche ont déposé un projet sur la révision de la Constitution.

A LA CHAMBRE. — M. Arnould a demandé jeudi des explications au sujet de l'arrêté royal publié mercredi par le *Moniteur* et relatif aux droits d'entrée sur les eaux-de-vie, le cacao, etc. Le député de Bruxelles estime qu'en empêchant l'importation des eaux-de-vie étrangères le gouvernement favorise, aux dépens des consommateurs, les spéculations de nos industriels qui ont augmenté le prix de leurs produits, alors que l'augmentation de l'impôt ne leur est pas appliquée. M. le ministre des finances s'est attaché à justifier la mesure prise en alléguant l'augmentation anormale des importations dans ces derniers temps. Loin de se contenter de cette réponse, M. Arnould s'est mis à critiquer de nouveau et très vivement la loi provisoire votée, il y a quelques jours, par les Chambres. Il a même demandé au gouvernement de retirer immédiatement l'impôt sur le café, rejeté, comme on sait, par toutes les sections. M. Graux s'est refusé, cela va de soi, à acquiescer à ce désir, et l'incident n'a pas eu d'autre suite.

Reprenant la discussion du budget des travaux publics, la Chambre a entendu la fin du discours de M. de Bruyn, qui réclame la simplification de la comptabilité du chemin de fer et des réformes dans l'organisation du personnel. Une autre observation de l'honorable député de Termonde mérite une approbation sans réserve. M. De Bruyn, faisait remarquer que le mouvement de marchandises est nul le dimanche, demande que ce jour là l'Etat n'impose pas à son personnel un service inutile. L'honorable membre s'est placé uniquement au point de vue économique en traitant ce sujet. Mais des considérations d'un ordre plus élevé pourraient être invoquées en faveur de cette réforme, qui serait conforme à nos mœurs et qui assurait un peu de repos à une nombreuse catégorie d'agents de l'administration.

Un remarquable discours de M. Jacobs a marqué la fin de la séance. L'honorable député d'Anvers a défendu, avec son talent et son habileté habituels, que le déficit du chemin de fer n'est ni considérable ni chronique ; il est peu important, accidentel et momentané ; pour le combler il est donc inutile de recourir à l'impôt; en réalité, on a établi le compte du chemin de fer d'une façon peu équitable; on l'a surchargé outre mesure, notamment en lui imposant tout à la fois des amortissements directs et indirects.

ANVERS. — *Duel*. — Le conseil de guerre de la Flandre a jugé avant-hier une affaire qui a eu dans l'armée un assez grand retentissement. Il s'agit d'un duel à la suite d'une scène qui a eu pour théâtre le Jardin Zoologique d'Anvers et pour acteurs deux capitaines d'infanterie, MM. D... et P... Ce dernier, se promenant en compagnie d'une dame, croisa le capitaine D... et ne le salua pas. Une altercation assez vive en résulta et M. D..., se considérant comme supérieur en grade (étant capitaine en premier) de M. P..., qui n'était que récemment promu au grade de capitaine en second, déposa une plaint contre son collègue.

La cour militaire, saisie du conflit, statua que les faits d'indiscipline étaient insuffisamment établis, quoiqu'il existât une différence de rang entre les grades respectifs des deux officiers. Sur ces entrefaites, M. P... provoqua en duel M. D... Le combat eu lieu au pistolet, à Zwyndrecht, sans suites fâcheuses, mais de façon irrégulière, le coup de M. D... étant parti avant le commandement de trois, signal adopté.

C'est surtout sur ce fait qu'ont porté les débats. Le jugement du conseil de guerre a condamné les prévenus D... et P..., respectivement à 20 et à 200 francs d'amende, pour avoir dans un duel à Zwyndrecht, fait usage de leurs armes, sans qu'il en soit résulté homicide ni blessures.

LOUVAIN. — Mgr Duquesney, archevêque de Cambrai, président du Congrès des œuvres eucharistiques, n'a pas voulu quitter la Belgique sans faire visite à l'*Alma Mater* et à Mgr le recteur. C'est lundi dernier que Sa Grandeur s'est rendue à Louvain. Elle a visité les Halles et plusieurs autres établissements universitaires.

Deux députations d'étudiants ecclésiastiques et laïcs sont allées, au nom de tous, présenter leurs hommages au vénérable archevêque, qui les a reçues avec une paternelle bienveillance et leur a adressé des paroles vraiment émouvantes, dont cette excellente jeunesse ne perdra pas le souvenir. Monseigneur a remercié avec effusion le recteur et les représentants du corps académique.

PÉRUWELZ. — *Une femme coupée en morceaux*. — On a trouvé avant-hier, à Péruwelz, deux jambes de femme dans le puits d'une maison de la rue de Sondeville. Quelques heures après on a trouvé le reste du cadavre. La maison où cette lugubre découverte a été faite a été occupée anciennement par une femme qui a été condamnée récemment pour une tentative criminelle.

TREMBLEMENT DE TERRE A SPA. — On écrit de Spa, mardi 12 juin : « Une violente secousse de tremblement de terre s'est fait sentir cette nuit. A minuit et demi, tous les habitants ont été réveillés en sursaut par un bruit extraordinaire. Les maisons étaient fortement ébranlées; les meubles s'agitaient ; les cristaux et la vaisselle tintaient dans les armoires. On entendait dans la rue un grondement sourd, semblable à celui d'une charrette fortement chargée. Une foule de personnes se sont relevées, croyant que l'on s'était introduit dans leurs demeures; trouvant plusieurs portes ouvertes, elles furent convaincues que leurs craintes étaient fondées. Ce n'est que plusieurs minutes après et en voyant les lumières s'allumer dans toutes les maisons qu'elles purent se rendre compte de ce qui s'était passé. Un pompier, qui était de service place Verte, a déclaré avoir été comme soulevé du sol. On ne signale jusqu'à présent aucun accident. »

FAITS DIVERS

— On se rappelle que M. Jules Claretie avait proposé que dans le nouvel Hôtel-de-Ville, une salle fût réservée aux gloires, aux souvenirs des deux provinces que nous avons perdues par la faute des républicains. Les peintres alsaciens-lorrains devraient se charger de ce travail.

Paris nous apprend que le projet de cette salle d'Alsace-Lorraine est adopté.

« M. Balin, l'architecte du monument, a mis à la disposition des artistes de l'Est, la salle du premier étage du pavillon de droite. Les principaux faits de l'histoire de l'Alsace-Lorraine française, les portraits de ses grands hommes seront reproduits là par les peintres et sculpteurs des pays annexés. Souvenir donné au sol natal.

» Pour sa part, le peintre Juudt exécute, sur panneau de dix mètres, la grande fête de 1848, qui, pour les Strasbourgeois, célébrai à la fois la République de Février et le deuxième centenaire de l'annexion de l'Alsace à la France.

LA FIÈVRE JAUNE A PARIS. — Nous avons annoncé la retraite de M. Moreau, syndic des agents de change.

Nous apprenons que ce poste de confiance est réservé à M. Lecomte, un de nos agents de change les plus estimés.

M. Lecomte a été menacé, ces jours-ci, d'un grand malheur. Son fils, attaché au ministère des affaires étrangères, a été subitement pris par la fièvre jaune en ouvrant la valise diplomatique du Brésil, qui n'avait pas été désinfectée.

On espère que, grâce au soin des médecins et au climat de Paris, le malade sera promptement rétabli ; mais les Parisiens ne se doutaient certainement pas que la fièvre jaune était venue jusqu'ici.

— Le *Petit Courrier Manceau*, du 10, publie le trait suivant : « La femme d'un instituteur de Maine-et-Loire a été enterrée dimanche dernier civilement. L'instituteur, digne disciple de Paul Bert, résista aux demandes et aux supplications du père et de la mère de cette malheureuse, qui voulaient que leur fille reçût, avant de mourir, les secours de la religion. L'instituteur écrivit au curé qu'il lui interdisait l'entrée de sa maison. — Ce fait a produit dans la contrée une très vive émotion, et les pères de famille agitent la question de ne pas envoyer leurs enfants à l'école dirigée par cet instituteur. »

— Le citoyen Larade, ancien sous-préfet républicain de la Sarthe, a été condamné, on se le rappelle, aux travaux forcés pour avoir volé les employés, volé les pauvres. Il n'a pas été retrouvé. L'a-t-on bien cherché ? *L'Union de la Sarthe* en doute fort, et elle prétend que le citoyen Larade s'est réfugié en Tunisie, avec un emploi du gouvernement, 6,000 francs d'appointements. Un bel avancement, n'est-ce pas ? *L'Union de la Sarthe* sollicite un démenti, s'il y a lieu.

— LA DURÉE MOYENNE DE LA VIE. — Sait-on quelle est, d'après un récent travail, la durée moyenne de la vie dans les diverses professions ? Ecclésiastiques, 65 ans. — Négociants 62,4. — Employés, 61,7. — Agriculteurs, 61,5. — Militaires, 59,9. — Avocats, 58,9. — Artistes, 57,8. — Professeurs, 56,9 — Médecine, 56. D'après cette statistique, les membres du clergé occuperaient donc le premier rang et les medecins le dernier, en fait de longévité.

VARIÉTÉS

LE BOIS DE LA BOULAYE

PAR ALFRED DE COURCY

III

Le premier ruban

Quoi qu'il en soit de cette question controversée, comme sont controversés tant d'autres bulletins, Désiré Durand courut à *la Belle Jardinière* et y fut lestement habillé tout de neuf, non sans trouver que c'était encore bien cher. Il regagna le Palais-Royal, et ouvrit la porte de la boutique. Il balbutiait, il rougissait en demandant des rubans de chevalier. Les marchandes de ces officines de la vanité sont physionomistes, et elles sont placées dans un merveilleux observatoire de psychologie. Elles pourraient écrire d'assez intéressants mémoires. Celle à qui s'adressait Désiré discerna du premier coup d'œil qu'elle était en présence d'un néophyte et d'un naïf. Elle fut onctueusement affable. Ce n'est pas chose aussi simple qu'on serait porté à le croire, pour un décoré de la veille, que d'acheter un ruban de dix sous cousu à un bouton. Il y a bien des variétés de développement et de largeur qui correspondent à autant de nuances de la vanité, depuis le mince liséré qui semble se cacher modestement sous les saules, comme la bergère coquette de Virgile... *et se cupit ante videri*, jusqu'à la pivoine éclatante. L'hiver, il y a, en outre, à distinguer entre deux classes très caractérisées de décorés : ceux qui ornent du ruban que leur redingote, et ceux qui l'arborent aussi sur leur pardessus. Les premiers paraissent assurément les plus modestes. Pourtant, ne vous est-il pas arrivé, dans les lieux publics, de les voir écarter négligemment leur pardessus d'un côté ? Le hasard veut que ce soit toujours du même.

Désiré Durand laissa diriger son inexpérience par l'onctueuse marchande, qui l'affubla... de deux pivoines. Il sortit triomphant, transfiguré. Il lui semblait que tous les passants le regardaient. C'était lui qui se regardait dans les glaces, qui abaissait aussi à chaque instant ses yeux sur les pivoines. Quand il rentra au logis, il fut bruyamment acclamé par l'oncle Durand, et la bonne tante eut, en l'embrassant, des transports d'effusion. Le lendemain, il alla visiter Pépita au parloir. L'enfant eut aussi des élans d'allégresse, et Désiré acheva de s'absoudre, en goûtant de pures joies paternelles. Il ne doutait plus qu'il n'eût rendu des services exceptionnels à sa patrie.

A deux mois environ de là, il commençait à se regarder un peu moins, pas beaucoup moins, dans les glaces, quand il reçut un courrier du Pérou. Parmi diverses lettres d'affaires, on lui remit un pli énorme, scellé d'un épais cachet de cire, où une couronne et des armoiries avaient un relief de médaille, et qui portait pour suscription ces mots, tracés d'une large et ferme écriture : *Monsieur le baron Durand, chevalier de la Légion d'honneur*. Désiré eut un éblouissement. Il oublia ou différa d'ouvrir le surplus de sa correspondance. Il tournait et retournait l'enveloppe magique.

L'adresse était bien exactement celle de sa maison de commerce, et la qualification de chevalier, qu'il s'étonnait de voir déjà connue à Lima, ne pouvait s'appliquer qu'à lui, mais il relisait avec stupéfaction LE BARON DURAND ! Il examinait le cachet qui avait une exergue, et lut distinctement, en une langue étrangère que je ne veux pas désigner et dont il ne lui fut pas difficile de traduire ces quelques paroles : « Légation de S. M. le roi de... au Pérou. » Le représentant de cette puissance à Lima était de ses relations familières, ce qui lui causa une nouvelle excitation, et confirmait que le pli lui était destiné. A la fin, s'armant d'une paire de ciseaux, il contourna d'une main tremblante le circuit du cachet qu'il se serait bien gardé de rompre, et l'enveloppe mystérieuse put révéler ses secrets.

Il en sortit une lettre en français, commencée par les mots : *Monsieur le baron*. Le personnage qui l'avait écrite complimentait affectueusement Désiré, et se félicitait lui-même d'avoir obtenu de son souverain, pour un ami si cher, le titre de baron. Il en sortie aussi un parchemin, qui était le brevet en bonne forme de la haute dignité conférée à Désiré Durand, brevet orné de sceaux magnifiques et de plusieurs signatures, dont une était royale.

Le personnage qui avait obtenu cette faveur était le représentant besoigneux d'une cour un peu besoigneuse elle-même; il avait indépendamment des bons dîners auxquels il ne manquait jamais, reçu de Désiré Durand quelques services exceptionnels qu'on pouvait réputer encore rendus à l'industrie française, puisqu'il s'agissait des importations de Paris, dont il s'approvisionnait amplement dans les magasins de Désiré, en négligeant de payer les factures, qui s'amoncelaient. Sa reconnaissance avait trouvé plus commode de s'acquitter en sollicitant pour son créancier, demeuré son ami, un titre dont sa cour était assez prodigue. En sorte qu'on peut dire que Désiré Durand fut chevalier parce qu'il donnait de bons dîners à un diplomate, et baron parce qu'il faisait crédit à un autre.

A Lima, en effet, Désiré n'avait pas osé être trop pressant vis-à-vis d'un si aimable convive. N'ayant plus, depuis son retour, à garder les mêmes ménagements, il venait, par le dernier courrier, de lui adresser une note d'un caractère assez péremptoire, presque un ultimatum, et cette dépêche, qu'il eût bien souhaité de rappeler, ne fût-ce que pour l'ajourner et en adoucir le ton, s'était croisée avec le parchemin.

Désiré regretta de ne pouvoir échapper à une association d'idées, entre son brevet de baron et le solde de ses factures. Il sentait bien que le sort de sa créance était plus compromis que jamais, et qu'en bonne comptabilité il serait sage de la passer par profits et pertes, non point à la colonne des profits.

Mais il relisait, il contemplait le parchemin qui lui restait : il relisait aussi l'enveloppe, il se disait que dorénavant toutes ses lettres pourraient lui être ainsi adressées, que lui même aurait le droit de signer le baron Durand, et de se faire graver des cartes qui porteraient : le baron Durand, chevalier de la Légion d'honneur ! Il pensait qu'après tout, peu de mauvais débiteurs ont la faculté d'attribuer à un créancier privilégié un pareil dividende de faillite.

Ce fut la troisième escarmouche de la lutte des deux passions qui divisaient le cœur de Désiré Durand, et je crois bien que la vanité put encore inscrire une victoire sur son bulletin.

Désiré était si troublé, qu'il ne songeait pas à ouvrir ses autres lettres, et qu'il tardait de se présenter, à l'heure accoutumée, devant son oncle ; celui-ci, le visage épanoui comme d'habitude, fit irruption dans le cabinet de Désiré.

— Hé bien! dit-il, quelles nouvelles de nos affaires de Lima ?

— Je ne sais pas encore, balbutia Désiré déconcerté.

— Comment, tu ne sais pas encore ? Il y a plus d'une heure que le courrier est distribué et que je t'attends.

Désiré agitait les lettres qui étaient sur sa table, et se mettait en devoir de les décacheter.

— Et qu'est-ce que c'est que cette grande pancarte ? ajouta l'oncle Durand en saisissant le parchemin. Ce n'est pas en français, je n'y comprends rien.

Désiré tendit en silence la dépêche explicative du diplomate, ainsi que son enveloppe, et observa son oncle avec anxiété.

— Quelle farce ! s'écria l'oncle Durand, dont, en dépit de ce mot, la physionomie était devenue grave, tu serais baron, maintenant ?

— Je vous jure, mon oncle, que je ne l'ai pas sollicité.

— Il ne manquerait plus que cela ! Un Durand, de Saint-Flour, solliciter un titre de noblesse ! Je te renierais pour mon neveu. Cela n'a aucune valeur dans une république.

— Vous croyez, mon oncle ?

— Tiens, voilà le cas que je fais de ces fanfreluches.

L'oncle Durand eut le geste de déchirer le parchemin, dont, heureusement, le tissu était résistant, autant qu'un préjugé. L'enveloppe, au large cachet blasonné, courut de plus gros risques ; Désiré se précipita, éperdu, sur ses papiers en les ressaisissant ; l'enveloppe fut froissée, et elle devait conserver toujours, aussi bien que Désiré, la trace indélébile de cette offense.

— Garde tes paperasses, reprit l'oncle Durand, à la condition de les cacher et de m'en plus parler ; si tu ne veux pas que je me moque de toi. Moi, je ne veux pas, entends-tu, être l'oncle ni l'associé d'un baron. Et maintenant revenons aux choses sérieuses et voyons où en sont nos affaires.

Désiré ne répliqua pas. Il était habitué à la déférence envers son oncle, et il s'était mis trop manifestement dans son tort par sa négligence d'associé. Mais ce fut une douche bien froide et bien déplaisante jetée sur son enthousiasme incandescent pour la couronne de baron. Son souvenir se reporta sur sa créance, et il pensa qu'une couronne qu'il devrait cacher n'était, vraiment que monnaie de faillite. En ce moment, il eût préféré un remboursement en espèces sonnantes et ayant cours. Son souvenir se reporta aussi, avec attendrissement, vers dona Pépita. S'il avait eu près de lui sa femme si sincèrement regrettée, il lui aurait offert de s'expatrier de nouveau, afin qu'elle rentrât dans son beau pays du Pérou, et que loin des railleries dédaigneuses de l'oncle Durand, elle y rentrât baronne.

(*A suivre*.)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(*Service télégraphique particulier*)

Conseil des ministres

Paris, 16 juin.

Au conseil, tenu dans la matinée, cinq ministres étaient absents.

MM. Martin-Feuillée, le général Thibaudin, Méline sont partis pour Caen.

M. Raynal est retenu par les négociations avec la Compagnie d'Orléans.

M. Challemel-Lacour est parti dans la matinée aux eaux de Vichy. L'absence de ce dernier durera une quinzaine de jours. M. J. Ferry fera l'intérim.

Le Chili et le Pérou

Londres, 16 juin.

Une dépêche adressée de Lima au *Standard*, indique que les principales stipulations du traité chilo-péruvien, donnent un produit net d'un million de tonnes de guano et de revenus sur les mines de salpêtre ; cet argent sera consacré aux porteurs d'obligations, tant chiliennes que péruviennes. En attendant, le Chili détient les îles Lobos, dont le produit des nouvelles mines appartiendra exclusivement au Chili.

Le Chili ne garantit aucune partie de la dette péruvienne.

Des négociations seront entamées ultérieurement au sujet des relations commerciales des deux pays.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du samedi 16 juin 1883

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'emprunt du département du Pas-de-Calais

La Chambre adopte un projet autorisant le département du Pas-de-Calais à créer des ressources extraordinaires pour la construction de maisons d'arrêt et de correction et pour l'achèvement d'un asile d'aliénés.

Les syndicats professionnels

La Chambre aborde la discussion du projet de loi sur les syndicats professionnels.

M. LOCKROY répond au discours de M. de Mun. Il dit que, tandis que M. de Mun voit une solution de la question sociale dans les priviléges, les républicains la cherchent dans l'égalité et la liberté.

BULLETIN DU COMMERCE

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reinemund, communiqués par Jules Cauët :

Le Havre, 16 juin 1883.

Cours de clôture de New-York du 15 juin

Cotons

janv.	juin	juil.	août	sep.	octob.	nov.	déc.
10.01	10.55	10.52	10.58	10.32	10.01	9 92	9.93

Ventes du jour : 50,000 balles. Marché soutenu.

Recettes du jour : 3,000 balles contre 2,000 en 1882 et 6,000 en 1881.

Total de la semaine : 22,000 balles contre 13,000 en 1882 et 30,000 en 1881.

Saindoux

avril	mai	juin	juil.	août	sep.	oct.	nov.
		11.20	11.05	10.73	10.65	10.50	

Maïs

avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
		64 3/4	65	66	63 3/4	67 3/4		

Cafés

juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	juin
7.30	7.35	7.40	7.50	7.60	7.70		

Roubaix, le 16 juin 1883.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Ce, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 16 juin.

Ventes 500 b. Marché inchangé.

Liverpool, 16 juin

Ventes 4,000 b. Marché soutenu.

New-York, 16 juin.

Middling Upland, 10 91/6.
Recettes aux Etats-Unis 3,000 b.
Cotes en cents du Middling, classe américaine, à New-Orleans 10 1/16, à Savannah 10 [illegible].

LAINES

Le ton de notre marché a varié penant le dernière quinzaine, non sans amener quelques fluctuations dans les prix. Celles-là, cependant, ne sont pas considérables, car le niveau actuel des cours est si bien adapté à la position présente de l'industrie que tout changement marqué dans un sens ou dans l'autre est aussitôt suivi d'une réaction.

La situation actuelle de l'article peut se résumer ainsi : Toutes les laines supérieures en suint, disons de 13d. à 16d. la lb, sont très-fermes et tout aussi élevé qu'au commencement, soit au meilleur moment des enchères précédentes. Les suints moyennes de 12d et au-dessous réalisent les cours moyens de mars, tandis que les genres très inférieurs, les Adelaïdes courtes et lourdes, etc, restent en-dessous de ce niveau.

Les scoureds n'ont pas subi de changements. Les genres plus ou moins défectueux, lesquels prédominent, s'obtiennent 1/2d, plus bas qu'à la fin de mars, mais les qualités supérieures sont bien disputées et tout aussi chères qu'aux ventes précédentes.

En lavées à dos le faible choix offert pour la plupart des Port Philippe s'écoule assez régulièrement. Les croisées fines jouissent d'une bonne demande, mais les communes sont toujours très délaissées.

Les Cap restent sans changements. Les snow-whites et les scoureds sont un peu en hausse, les suints légèrement en baisse sur mars. Les lavées à dos ne figurent aux catalogues qu'en très petites quantités.

Les acheteurs sont nombreux, et l'hésitation et l'irrégularité dont ils font preuve en présence des qualités médiocres disparaissent pour faire place à une vive animation dès qu'ils ont devant eux un bon choix de laines. Pendant les quelques dernières séances le ton a été ferme.

Ces ventes clôtureront le 22 courant. La 3me série commencera le mardi 21 août et la 4me série le mardi 20 nov.

Bradford, 15 juin.

La bourse lainière a montré un peu moins de mollesse. La consommation opère avec prudence, mais, dans l'ensemble, les prix des laines anglaises sont fermes et les acheteurs font moins d'efforts pour faire fléchir les détenteurs.

Les laines indigènes se maintiennent fermes également. Ainsi les *Lincoln* sont à un cours légèrement plus élevé que la semaine dernière.

Les nouvelles laines sont partout difficile à acheter. Les Mohair et Alpaca trouvent toujours acheteurs aux derniers cours.

Filés. — Les prix se maintiennent. Les acheteurs pour l'étranger semblent avoir des ordres assez nombreux, mais par petites quantités. Les Mohair et les Botany n'offrent aucun changement.

Tissus. — Les acheteurs pour l'intérieur achètent assez bien en tissus de laine douce pour l'automne.

On demande passablement de *doublures* pour l'Amérique.

Les tissus lustrés sont négligés. Ces articles sont hors de saison.

Port-Elisabeth, 19 mai.

Depuis le 27 avril, le marché est resté fermement soutenu et la vive demande qui a régné tant pour l'exportation que par spéculation, a provoqué la conclusion de fortes affaires sur la base des précédentes cotations. Les arrivages ont été plus considérables et le marché est actuellement beaucoup mieux fourni qu'il y a quelque temps.

En snow white Uitenhage quelques ventes ont eu lieu en extra supérior, choix excellent, de 1s. 7 1/2d. à 1s. 8d. et plusieurs forts lots d'un choix moindre ont eu acheteurs de 1s. 6d. à 1s. 6 3/4 d.; les snow white défectueuses et graineuses, mais d'un bon conditionnement et fair bulky, se sont traitées par fortes parties de 1s. 5 d. à 1s. 5 3/4d.

Les country snow white ont donné lieu à des transactions suivies ; notamment en laine de bonne nuance et bien conditionnées à de pleins prix. Un petit lot marque *Pioneer* a obtenu 1s. 5 1/2 d., *Glen Avon* 1s. 5 1/4 d. et plusieurs centaines de balles *Sylvia*, *Standard* et *Diepkloof* ont changé de mains de 1s. 4 1/4 d. à 1s. 4 3/4 d. D'autres marques de nuance un peu moins claire, ont rapporté 1s. 3 1/4d. à 1s 3 1/2 d.

Les country scoured ont eu le placement de plusieurs parties Free State, nuance claire, d'un bon conditionnement mais plutôt gratteronneux, de 1s. 2 5/8d. à 1s. 2 3/4d., fair bulky et de bonne nuance de 1s. 2 1/4d. à 1s. 2 1/2d.

Les fleece de Ronxville, bleuâtres, mais plutôt mélangées, se sont traitées de 9d. à 9 3/4d. Le stock reste restreint et les qtés supérieures notamment sont rares, seulement quelques belles ont eu acheteurs de 11 à 13d.

Les laines en suint n'ont donné lieu qu'à très peu d'affaires pour l'Amérique et seulement quelques centaines de balles Carnarvon grease ont été vendus pour le Canada de 7 à 7 1/2d. La demande pour laines légères bleuâtres a été très active pour le Continent et toutes les parties offertes ont eu promptement acheteurs de 7 1/8 à 7 1/4d. On a vendu env. 800 balles West-Victoria, plutôt mélangées et lourdes, en partie pour l'Europe à 6 5/8d. Les laines ordinaires défectueuses restent délaissées et d'un placement dicifile.

COTONS

Manchester, 14 juin.

Tissus et *Filés* : Les transactions ont encore eu peu d'importance aujourd'hui : le ton du marché pour les tissus, toutefois, est un peu plus favorable et il règne une demande plus active pour quelques articles, quoiqu'à bas prix. Les meilleurs fabricats de shirtings et d'imprimés sont plus recherchés, mais aux cours demandés seulement peu d'affaires sont praticables. Les fils sont en demande aux cotations de mardi dernier.

Le Havre, 15 juin.

Notre marché est loin de présenter quelque activité, mais les affaires ont été cependant plus régulières que la semaine précédente. Il est vrai que les détenteurs écoulent toujours volontiers, mais il n'y a cependant pas de pression à la vente, et en somme il n'y a pas de changement bien appréciable à signaler dans les cours.

SOIES

LYON. — La Condition a enregistré, cette semaine, 112,177 kil., contre 91,269 de la semaine précédente, qui se repartissent comme suit :

Organsins	322 balles
Trames	266 —
Grèges	1.136 —
Total	1.724 balles

Le mouvement qui s'est produit sur les grèges de Chine et la hausse qui en a été la conséquence ont relevé le moral des détenteurs de soies d'Europe, qui sentent là un appui sérieux pour la prochaine campagne. En même temps des échecs d'une certaine gravité ont été signalées de quelques points de la France. En résumé, le marché est en éveil.

Comme vente de la semaine, voici les prix que nous avons entendu citer : Grège Cevennes, 1re ord., 63 fr.; Italie, 10/12 55 fr.; Organsins France. 67 fr. ; Piémont, 67; Italie, 22/24, 61 fr.; Bengale, 34/38, 57 fr ; Trame France, 24/26, 61 fr.; Italie, 22/24, 52 fr.

Les ouvrées de Chine, tout au moins en trames, sont décidément plus recherchées et obtiennent sur les cours du mois passé une avance bien marquée de 1,50 à 2 fr. par kil. On a fait 59 fr. par Trame T. C. 36.40 ; 58 dito 1er ordre 45/50; 56 pour ouvraison simple 36/40. Les organsins restent assez délaissés, et nous n'avons entendu citer que le prix de 58 fr. pour 36/40 extra, et 54 fr. pour 38/42 2e ordre.

Les honneurs de la semaine ont encore été pour les grèges de Chine en tsatlée. Les soies fermes et les Cantons, tout en étant moins dans le mouvement, donnent lieu à plus d'affaires à prix également en voie de hausse. On a vendu : Chincum n° 2, 37 fr ; Shautung n° 1, best, 37.50; Canton Curlo, 38 50; n° 1, best, 37.50; n° 2, 35 fr.; n° 3, 33 fr.

Les Kahings blanches et vertes et les Hangchow deviennent introuvables.

Marseille. — Le marché est très impressionnable au début de la semaine ; il y a eu des affaires d'une certaine importence (60 à 70 balles en grège filatures Syrie à des prix le plus souvent tenus secrets ; on a payé 58 à 54.50, grèges filature Syrie, suivant mérite.

Les marchés italiens restent dans l'expectative, et, sous l'influence des nouvelles jusqu'ici favorables sur la récolte dans ces contrées, les prix ont beaucoup de peine à se raffermir. Cependant, comme chez nous, les lots offerts à de bonnes conditions, ont trouvé, pendant ces derniers jours, un écoulement facile, et à Milan surtout.

Londres. — Il y a une reprise très accentuée sur les soies de Chine. On recherche les tsatlées éléphant bleu à 16 sh., les 4mes à 16/3 : mais l'incertitude sur les récoltes européennes et la perspective des prix d'ouverture élevés à Saughaï rendent les détenteurs peu empressés à la vente.

Shanghaï, 13 juin.

La nouvelle récolte arrive au marché depuis quelques jours. Tsatlee genre Maylong 425 Taels. Tsatlee genre Gold Dollar sss 397 1/2 Taels, Kahing green moyenne 350 Taels. Affaires limitées, toutefois malgré cela la tendance des prix est vers une hausse ultérieure.

HOUBLONS

Alost (Belgique).

Il y a eu peu moins d'activité dans les achats ces derniers jours. Il se présente quelques vendeurs à 320 fr. pour Alost 1882, et, en Poperinghe village, quelques balles ont trouvé preneurs de 265 à 270 fr. Si les chaleurs persistent, nous aurons inévitablement des prix plus élevés d'ici avant la nouvelle récolte. Pour livraison octobre novembre, il y a vendeurs à 120 francs pour Alost et Poperinghe. En culture, la plante se trouve, quant à présent, dans d'excellentes conditions.

Bischwiller (Alsace-Lorraine).

La plante continue à bien venir dans tous nos districts. La température est très favorable à son développement et dans tous les endroits de la contrée, les planteurs sont satisfaits jusqu'à présent. Les affaires sont toujours excessivement calmes, la marchandise manquant complètement. Quelques balles de houblon suranné ont trouvé preneurs, cette semaine, à 500 fr. les 50 kil. Ce prix est certainement hors du cours actuel, mais l'acheteur n'avait pas le choix.

Nuremberg (Bavière).

Jusqu'à ce jour, la situation de la plante dans tous les districts houblonniers ne laisse rien à désirer; mais on demande de la pluie. La consommation est active par ces chaleurs et promet aux brasseurs une bonne campagne d'été. Les existences en houblon sont minimes et si de grands besoins se faisaient sentir, on devrait compter sur des houblons de retour pour les satisfaire. On a payé ces jours derniers 400 à 410 Rm. pour marchandise prima, 365 à 385 Rm. pour bonne qualité moyenne vente et 330 à 360 Rm. suivent qté pour houblons légers colorés. Le stock encore disponible, évalué à environ 800 balles, se compose presque exclusivement de houblons plus ou moins jaunes.

LINS

COURTRAI. — *Lins* : Moins d'affaires sur place que la semaine dernière, un calme apparent domine le marché, quelques offres en baisse se présentent pour certains mauvais lins dépourvus de qualité. En général, marché langoureux.

La prochaine récolte préoccupe beaucoup les acheteurs, dernièrement, c'étaient les grandes chaleurs qui se succédaient; actuellement, ce sont les fortes pluies qui ont versé toutes les meilleures parties des lins, les dégâts sont grands et il faudra un temps très-favorable pour réparer les pertes. Les lins arriérés, si la température reste propice, pourraient encore fournir un bel appoint pour la future récolte.

A Wareghem, Deynze, Lockeren, Saint-Nicolas, Zele et Malines les achats restent faibles et les prix en faveur. Beaucoup de nouveaux lins font leur apparition au marché mais les ventes restent très-limitées pour l'époque actuelle; la qualité en général paraît assez satisfaisante.

GAND. — Marché lourd, peu de ventes, prix moins ferme.

BRUGES. — Quoique les achats soient moins suivis, une assez bonne quantité de lins se livrent chaque semaine. En campagne les achats deviennent un peu plus faciles, la prochaine récolte poussant les marchands à vendre un peu leur stock pour soigner leur réassortiment. Les petits lins et quelques bons genres se placent le plus avantageusement.

Marché aux huiles de Lille

Cours précédents

	Huiles l'hectolitre	Grains l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil.
Colza	85 .. à	20 .. à 26 ..	17 50 à 18 50
— épuré p. q.	91	.. ..	.. ..
Œillette b. goût.	.. ..	28 .. 30 ..	.. ..
— rousse.	.. ..	.. ..	.. ..
Cameline	.. ..	16 .. 17 ..	17 .. 13 ..
Chanvre	.. ..	15	15 .. 16 ..
Lin du pays	58 50	20 .. 21 50	25 .. .. ..
Lin étranger	54 50	20 .. 21 ..	21 .. .. ..

Cours du 16 juin

Huile de colza	.. .. à .. ..
Huile épurée pour quinquet	.. ..
Lin du pays	.. ..
Lin étranger	.. ..
Caméline	.. ..
Chanvre	.. ..

LILLE, 13 juin. — *Taxe officieuse de la viande* — Bœuf 1.85 1.70 1.60. Vache 1.75 1.60 1.60. Taureau 1.70 1.55 1.40 Veau 2... 1.85 ..... Mouton 2.20 2.10 .... Porc ....

ANVERS, 15 juin. — Froments : calmes prix sans changement.
Seigles : affaires nulles.
Pétrole : tendance hausse.
Disponible, 18 3/4. — Courant, 18 3/4 — Juillet, 18 3/4. — Aout, 19 1/2. — Septembre, 19 3/4. — 4 derniers, 20 3/8.

PLUS DE DARTRES

Voir à la 4e page. 28685-3836

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire de l'Industrie et des Arts industriels, de E.-O. LAMI. — Librairie des Dictionnaires, 7, passage Saulnier, Paris.

Cette belle publication, qui s'affirme à chaque livraison par un succès incomparable, vient d'atteindre sa 36e série. La 35e, qui contenait de grands articles sur la condensation et la conductibilité électrique de M. le comte Th. Du Moncel, le savant académicien, commençait une étude fort importante sur la construction en général (en bois, en pierre, en brique, en métal); nous en trouvons la suite dans la 36e, avec les conditions qui s'imposent aux constructions d'usines et d'ateliers, la construction navale qui donne un exposé très clair de cette industrie considérable, puis les constructions rurales par G. A. Grandvoinnet, étudiées avec cette haute compétence qui n'appartient qu'à lui. Ce fascicule contient encore la cordonnerie avec des dessins représentant les phases diverses de cette fabrication et aussi le commencement d'un article sur les corporations ouvrières ou régime corporatif, lequel s'annonce comme devant être du plus haut intérêt.

CRÉDIT LYONNAIS

Société anonyme fondée en 1863

CAPITAL : 200 MILLIONS

AGENCE DE ROUBAIX, RUE NAIN, n° 20.

Dépots remboursables : à 2 ans, 5 0/0 l'an ; — à 18 mois, 4 0/0 l'an ; — à 1 an, 3 0/0 l'an — à plus court terme et à vue, à des taux divers. — Prêts sur titres; — Escomptes et Recouvrements; — Délivrance de chèques, traites, lettres de crédit sur France et Etranger; — Garde de Titres; — Ordres de Bourse; — Souscriptions; — Vente et achat de monnaies étrangères; — Escompte de coupons divers; — Paiement immédiat **sans aucun frais** de coupons *Paris-Lyon Méditerranée, Ouest, Est* et *Midi*. 20309

43 ANS DE SUCCÈS

26 Récompenses, dont 8 Médailles d'or

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Bien supérieur à tous les produits similaires

Infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête. — Excellent aussi pour la toilette et les dents.

FABRIQUE A LYON, COURS D'HERBOUVILLE, 9

Dépôt dans toutes les principales maisons de pharmacie, droguerie, parfumeries et épiceries fines.

Se méfier des nombreuses imitations. 20289

Frères MAHON depuis 1806 à Paris, 2, r. des VOSGES

Guérison des DARTRES, ECZÉMAS, TEIGNES, PELLICULES, CHUTES de CHEVEUX prématurées. 500,000 fr. de Récompense nous ont été alloués par les Hôpitaux de Paris pour 45,000 guérisons. Consultations à LILLE, de 1 h. à 5 h., Grand-Hôtel de Paris, Place de la Gare, tous les quatrièmes samedis de chaque mois. — TRAITEMENT PAR CORRESPONDANCE. Dépôt de nos Produits : Phie Centrale de Lille, 26, rue Esquermoise.

LA MODE DE PARIS

ET SON ÉDITION BI-MENSUELLE

LA MODE UNIVERSELLE

Ces journaux, EXCLUSIVEMENT FRANÇAIS sont la plus exacte expression de notre goût national. Il suffit d'un simple examen pour faire éclater leur élégante supériorité sur les banales et lourdes reproductions allemandes de nos modes, qui s'étalent sur certaines feuilles.

Nous engageons nos lectrices, pour s'en convaincre, à demander un numéro spécimen qui leur sera envoyé gratuitement, par l'Administration. **25, rue de Lille, Paris**

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX
Imprimerie Alfred REBOUX